



Projet de partage, nouvelle proposition

Par **motard76**, le **22/08/2010** à **14:32**

Bonjour,

Voilà je vous expose le problème.

J'ai reçu dernièrement un projet de partage pour une succession après avoir pris rendez vous chez le notaire ,je lui ai exposé mon désaccord sur une certaine somme qui m'a été imputée "Rachat d'un véhicule d'un montant de 9000 euros chose que j'avais acceptée en signant un papier comme quoi je m'engageais à le déduire de ma part lors du partage" mais entre temps tout les biens matériels "meubles ,bijoux,tableaux ,...." des 2 maisons ont été raflés par les 2 autres héritiers(50% pour l'un,33% pour l'autre et 17% pour moi).

1) Question

Ai je le droit de demander la déduction de l'achat du vehicule sur ma part sachant que tout les biens matériels représentent une certaine somme qui n'a pas été déduite des parts des 2 héritiers.

2) Question

Si les héritiers refusent cette proposition alors que risque t-il de se passer.

J'ajouterai que j'ai la preuve des biens qu'il y avait dans les maisons (video et photos)avant et après le décès des défunts .

Merci de votre réponse

Dans l'attente de vous lire , cordialement.